REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

Ire Année GENÈVE, Novembre 1910 No 11

SOMMAIRE :

Pages

La Rédaction : Hommage à Tolstoï 401
H. Vanière : Le serment antimoderniste et la lettre des modernistes français 403
E. Mainfroi : L'Eglise et la vie morale 407
Documents : Une lettre ouverte de Miss Petre. — Une lettre des prêtres modernistes français aux évêques de France. 411
Variétés : Les « Odes de Salomon » par A. D. — Un Tzar précurseur du Modernisme, par *Francisque d'Armade* . 422
Chronique Internationale : Le Célibat ecclésiastique au Congrès pour la Question sexuelle. — L'exode du P. Rose. — Comment on jure. — Dom Guéranger. — Anciens prêtres. — Montalembert libéral. 425
Poignées de nouvelles 433
Lettre a l'Editeur 437
Bibliographie : Pernot, Ormanian, Saitta 439

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
4, Rue du Vieux-Collège, 4
GENÈVE

REVUE MODERNISTE
INTERNATIONALE

Organe de la Société Moderniste Internationale.

Paraît chaque mois en livraison de 40 pages environ.

PRIX D'ABONNEMENT ANNUEL : 10 Fr.

pour tous pays.

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

GENÈVE — 4, Rue du Vieux-Collège, 4 — GENÈVE

La Revue compte des collaborateurs et des correspondants en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Autriche-Hongrie, en Espagne, en Belgique, en Russie, en Roumanie et en Amérique. Nous ne donnons pas la liste de leurs noms, car elle ne saurait être complète, étant donné que plusieurs d'entre eux, et parmi les principaux, sont encore obligés de se cacher sous un pseudonyme.

La Revue étant ouverte à tous les courants du modernisme, chaque collaborateur garde la responsabilité personnelle des opinions émises dans ses écrits.

Nous prions nos collaborateurs qui écrivent dans un idiome autre que le français de bien vouloir nous adresser leurs communications, en très lisibles caractères latins.

La Revue donnera un compte rendu de tout ouvrage qui lui sera adressé directement.

Pour la France, on peut s'abonner à la Revue à la Librairie E. Nourry, 62, rue des Ecoles, 62, Paris.

Für Deutschland und Österreich-Hungarn besorgt das Abonnement der Revue die Krausgesellschaft in München. Man richte die Bestellung an deren Expedition, Auenstrasse 141, München.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

1910. — N° 11.

HOMMAGE A TOLSTOÏ

On l'avait excommunié! Une Eglise qui, à l'instar d'autres Eglises, prétendait être l'unique et officielle dépositaire de la vérité religieuse, avait retranché de son corps comme un membre gangrené, avait anathématisé comme un blasphème impie, avait voué au mépris et à la solitude comme un malfaiteur, l'Apôtre qui évangélisa plusieurs générations en leur prêchant la parole d'amour, en les enflammant d'un idéal de charité, le Prophète qui, avec les accents d'un Isaïe, dénonça les crimes commis au nom de la loi et de la religion, l'Artiste immortel qui enrichit le patrimoine de l'humanité d'un trésor divin. On l'avait excommunié au nom de Dieu, comme Socrate, comme Jésus, comme Savonarole, comme Lamennais, comme Tyrrell, comme tous ceux qui révèlent à l'humanité un plus grand Dieu, qui annoncèrent d'autres aurores spirituelles et qui, plutôt qu'aux hommes, obéirent à la Vérité ou à l'Amour. Et comme la haine des Eglises est plus forte que la mort, les temples n'accueillirent point les restes du héros, leurs voûtes ne s'émurent point aux prières funèbres, mais le peuple, agenouillé devant les portes fermées de l'église, dans le Temple qui a pour base la terre toute entière et pour voûte l'ample ciel étoilé, demanda à Dieu le repos éternel pour celui qui avait beaucoup aimé les humbles. C'était l'âme de la grande Eglise de l'humanité qui priait ainsi, de ce bercail unique qui a pour berger Dieu et auquel appartiennent tous ceux qui, n'importe dans quelle langue et sous quel firmament, travaillent pour les autres contre l'égoïsme, pour l'avenir contre le

présent, pour la vérité contre le mensonge, pour la vraie Eglise contre ses sectaires. C'est à cette Eglise qu'appartiennent les grands excommuniés, c'est à elle qu'appartenait Tolstoï.

Et comme jadis Savonarole, sous les voûtes de Santa Maria del Fiore, en présence d'une foule frémissante, appela sur sa tête les foudres de Dieu pour témoigner de son excommunication, Tolstoï ne se sentit jamais séparé de la communion invisible et profonde des âmes. Quelques jours avant sa fin, il écrivait à un ecclésiastique : « Vous me parlez de l'union avec l'Eglise. Je pense ne pas me tromper en disant que je ne me suis jamais séparé d'elle; non point avec l'une quelconque des Eglises qui désunissent, mais avec celle qui unit jadis et unit encore *tous, tous les hommes* qui cherchent sincèrement Dieu, en commençant par ce berger [1] jusqu'à Bouddha, Lao-Tsé, Confucius, les Brahmines et beaucoup, beaucoup d'autres. De cette Eglise nouvelle, je ne me suis jamais séparé, et ce que je crains le plus au monde, c'est de me séparer d'elle ».

En anathématisant, au nom de leurs dogmes et de leurs formules périssables, les individus qui vouent, au nom de leur conscience, leur âme à la cause de la justice et de l'amour, les Eglises s'excommunient elles-mêmes de la vie, se bannissent elles-mêmes de l'humanité en marche. Oublieuses qu'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père et qu'elles ne sont que des manifestations particulières et caduques de l'esprit, elles se transforment en sectes et leur contenu religieux dégénère en une propagande politique. Entre le procureur du Saint-Synode, dont nous avons connu par ouï-dire la stérile et farouche intransigeance, qui condamne, au nom de l'orthodoxie, et l'auteur de *Résurrection,* qui fut l'initiateur de notre vie morale, la source d'une foi plus profonde en Dieu et d'un amour plus agissant envers les hommes, quel est, en réalité, le véritable excommunié par le ciel et par la vie ?

[1] Allusion à une légende arabe rapportée au début de sa lettre.

Les modernistes, excommuniés, eux aussi, pour avoir aimé la grande Eglise plus que la secte romaine, jettent à pleines mains sur ce tombeau sacré comme un autel, sur cette mémoire vivante comme un symbole, les fleurs de leur reconnaissance et de leur culte. L'humanité de demain comptera Tolstoï au nombre de ses saints. Le souffle ardent qui l'emporta dans un envol tragique vers l'Idéal, vers la Perfection, vers l'Absolu, consuma en lui tout reste de faiblesse humaine. A l'heure suprême, il se transfigura comme sur le Tabor. Avant que le corps retournât à la terre, l'esprit avait déjà rejoint le ciel, d'où il resplendit à jamais, illuminant les chemins de l'homme.

La Rédaction.

LE SERMENT ANTIMODERNISTE ET LA LETTRE DES MODERNISTES FRANÇAIS

Du serment il n'y a qu'un mot à dire : c'est un abus de pouvoir monstrueux. Régenter la vie scientifique et politique au même titre que la vie religieuse et jusque dans l'asile inviolable de la conscience, telle est la prétention nouvelle. Après ? — se demande-t-on — l'impérialisme du Vatican n'est-il pas au bout de toute ambition possible, puisque dans l'âme soumise à sa tyrannie il ne reste plus rien qui ne lui appartienne. C'est l'épanouissement normal, si clairement prévu par Döllinger, de l'infaillibilité. Albert Réville dit quelque part que l'évolution du dogme trinitaire pourrait bien un jour incorporer aux personnes divines Marie, la mère de Jésus. Le pape l'aura sans doute précédée et si nous n'assistons pas, en cette décadence du catholicisme, à l'apothéose dogmatique et effective du souverain pontife, apothéose provoquée par lui-même, sanctionnée par l'idolâtrie servile de la foule et la terreur intéressée de l'épiscopat, tout comme, aux derniers jours du

paganisme, l'empereur romain se divinisait sans qu'une créature osât lui refuser l'encens, je veux bien ne plus rien comprendre à l'histoire et au spectacle contemporains. Mais le silence obéissant des fidèles est plus étonnant encore. Du moins est-il plus digne que les hymnes des flatteurs si nombreux dans les rangs du clergé. Par quel abaissement des caractères ou par quel aveuglement à une foi morbide des hommes acceptent-ils avec indifférence ou gaîté de n'avoir plus en eux de recoin bien gardé où la pensée soit libre et la volonté indépendante ? Comment ne voient-ils pas que les croyances se révèlent fausses quand elles diminuent ou neutralisent notre personnalité, le dieu qu'ils adorent n'ayant pu sagement allumer en notre esprit une flamme qu'il nous ordonnerait par ailleurs d'éteindre ? Comment ne suivent-ils pas dans l'histoire, surtout depuis trente ans, la marche envahissante du despotisme papal sur des terrains, notamment ceux de la science et de la politique, où naguère il n'avait pas droit d'accès ?

L'Inquisition sanglante a laissé de larges taches sur la robe blanche du Pontife, mais, en torturant le corps, elle respectait l'âme qui, dans les flammes ou entre les roues, pouvait se croire invulnérable. La nouvelle inquisition n'a plus à son service les supplices et le bûcher : elle le regrette et le dit bien haut. Sans le divorce des Etats modernes et de l'Eglise, et le divorce plus profond de l'Eglise et de l'esprit public, un pape comme Pie X eût bien vite éclairé l'univers catholique à la lueur meurtrière des vieux brasiers. Il se console de son impuissance à l'égard des vies humaines en maltraitant et en piétinant les âmes, et cette inquisition est plus odieuse que l'autre; elle est même, en un sens très élevé, non moins homicide, car les derniers souffles de liberté qui sont la vie spirituelle de l'homme y périssent étouffés. Ceux qui, très épris de leur prérogative d'êtres libres et raisonnables, placent au sommet de leurs préférences et leur raison et leur liberté, flétriront

sans doute l'inquisition d'aujourd'hui d'un mépris plus accentué que l'inquisition du moyen âge.

Tels sont les modernistes. Ils flétrissent avec unanimité, suivis en leur indignation par l'ensemble des penseurs jaloux de leur autonomie. Cependant, la manière n'est pas la même chez tous. En Autriche et en Allemagne, l'appui réel du protestantisme officiel a permis à la colère de s'exprimer assez haut pour que le Vatican, inquiet du refus qu'il allait essuyer, ait immédiatement retiré le serment. Cet épisode est très instructif. Il prouve l'efficacité du courage et il révèle à tous les yeux que l'audace papale n'est faite que de la faiblesse servile de la foule. Le jour où une coalition des résistances à l'intolérable oppression affirmerait les droits de l'individu et foncerait l'épée haute sur l'usurpateur, celui-ci reculerait plus vite qu'il ne s'est avancé et l'idole vaticane ne tarderait pas à joncher le sol de ses débris. Malheureusement, tant que les soutiens naturels des insurgés catholiques, Etats affranchis de la tutelle ecclésiastique, associations libre-penseuses et anticléricales, ne viendront pas à la rescousse pour disputer à la vengeance haineuse de Rome ses victimes, beaucoup hésiteront à tenter l'aventure d'une rébellion à visière ouverte, la seule vraiment fière et capable d'une victoire.

Témoins — et acteurs aussi — de cette réserve craintive nos modernistes français. Au lieu de se liguer en résistance, ils se dispersent dans le silence d'une apparente soumission. La lettre qu'ils viennent d'écrire aux évêques de France pour disputer leur conscience à l'étreinte du serment dont leurs lèvres consentent à être prisonnières demeurera sans conteste le plus accablant témoignage contre la traite des âmes pratiquée au XXe siècle par le pouvoir ecclésiastique. A ce point de vue, c'est un document précieux qui fera plaisir aux historiens. Les psychologues s'en réjouiront à leur tour; ont-ils souvent rencontré une aussi poignante situation que celle de ces prêtres acculés au parjure ou à la misère et qui, pour se soustraire

au dilemme effroyable proclament tout haut la nullité des formules qu'on introduit de force dans leur bouche comme un bâillon déshonorant ? Cependant, un tel bâillon, imposé à leurs idées et à leurs sentiments, pire à coup sûr que les bâillons dont on étouffe les plaintes, puisqu'il oblige à une parole de trahison contre ces sentiments et ces idées, doit inspirer ici plus de tristesse que de bonheur. Je sais les circonstances atténuantes et s'il était des coupables à flétrir, ce n'est pas, je l'avoue, dans les rangs des assermentés par contrainte que j'aurais le courage de les chercher. Ils sont, reconnaissons-le très haut, parmi les sceptiques aveulis, les sots méfiants et les libres-penseurs de contrebande qui fanfaronnent perpétuellement contre l'Eglise, mais qui, en mesure de lui porter le coup de mort, en tendant une main fraternelle aux innombrables désabusés qui ont touché enfin le fond de l'erreur catholique, les obligent par leur insouciance ou leurs préventions ridicules, à poursuivre la propagande du mensonge ou, s'ils s'évadent, à se déclasser et à mourir de faim. Quand on abandonne ainsi des malheureux au choix impossible entre le déshonneur public et la honte intime de l'hypocrisie professionnelle, on n'a pas le droit de railler les penseurs qui, impuissants à se défendre du parjure, essaient de s'en laver par une protestation.

Quoi qu'il en soit, la lettre des modernistes français nous afflige. Leur douleur est, par solidarité, la nôtre, et leur faiblesse devant les énergies dressées et hurlantes de la réaction nous émeut, sans toutefois nous épouvanter. Rares sont ceux qui ont pu se soustraire au joug de Rome. Les autres, en foule, restent opprimés et sans doute le resteront-ils longtemps.

Si devant une pareille infortune notre consolation est mal venue de s'offrir, la désespérance ne sera pas la conclusion de ces pages. Thureau-Dangin, dans ses remarquables études sur le mouvement religieux en Angleterre, attribue à la persistance de Pusey dans les idées anglicanes

un résultat favorable aux progrès du catholicisme en ce pays, car le puséisme, secte intermédiaire entre Rome et Londres, anglicane par son antipathie à l'égard de la papauté, mais catholique par son amour du rituel, se présente déjà comme un pont providentiel entre deux fractions ennemies de la chrétienté.

Oserai-je avouer que, forcés par la plus douloureuse des contraintes de subir *au dedans* de l'Eglise les abus d'autorité qui soulèvent leurs consciences, les modernistes, malgré le pape et en raison directe des excès commis, y développeront les ferments d'insoumission qui, un jour, feront explosion aux quatre coins de France, emporteront dans leurs rafales le despotisme barbare de la papauté.

Courage, amis, vos souffrances ne seront pas infécondes. Plus efficaces que la révolte, elles préparent la Révolution. Soyez les semeurs infatigables de la vérité et les ardents excitateurs de la liberté; demain, vous conduirez les funérailles du mensonge et de la tyrannie.

Henry VANIÈRE.

L'ÉGLISE ET LA VIE MORALE

Non seulement en matière de dogme mais aussi en matière de mœurs, l'Eglise romaine revendique hautement le monopole doctrinal. Elle s'insurge avec violence contre la tentative sacrilège de ceux qui cherchent ailleurs que dans son enseignement officiel les éléments constitutifs d'une morale purement laïque, et annonce, en termes apocalyptiques, la dégénérescence, la corruption, la destruction des individus et des races qui se laissent ainsi séduire. Et ces menaces sont si souvent renouvelées qu'elle finit en réalité par croire que tout athée, tout libre-penseur, que dis-je, tout protestant ou membre d'une autre confession religieuse, est, par ce fait même, d'une moralité douteuse, sinon carrément mauvaise. Cette allégation, érigée en

axiome, est enseignée dans tous les manuels d'histoire, arrangés de façon spéciale pour la plus grande édification des bons catholiques, on la répète dans tous les sermons, on la suppose dans tout rapport extérieur avec les non-catholiques.

Rien ne serait plus facile, pourtant, que de découvrir, au sein du peuple catholique, dans les rangs mêmes du clergé, une moralité moyenne bien inférieure à celle des protestants, des musulmans ou des libres-penseurs. Mais on ne s'en avise point et c'est justement cette cécité qui trahit la profondeur de la déchéance morale et peut-être son incurabilité. En effet, il ne s'agit pas seulement des calomnies dont on se rend coupable, des injustices qu'on commet, de la haine qu'on fomente — tout ceci ne constituerait en somme qu'une faute individuelle — mais, et c'est encore bien plus grave, d'un état d'âme collectif où la faculté de juger d'après le témoignage immédiat et direct de sa propre conscience est complètement abolie. On substitue à celle-ci des formules toutes faites, arbitraires, extérieures, impersonnelles, censées approuvées par l'autorité et prétendant exprimer l'essence même de sa religion. Voilà la source profonde et redoutable de l'immoralité religieuse! Toutes les faiblesses de la chair, toutes les médisances, toutes les vexations, tous les abus semblent des délits bien pâles en comparaison de cette immoralité foncière, mère de toutes les autres. Ce n'est plus un acte qui est immoral, c'est tout l'état mental d'une société, toute sa conscience qui se trouve souillée et profanée. C'est parce qu'on a aboli cette faculté de se juger et de se déterminer soi-même, cette autonomie morale qui engage en même temps la responsabilité individuelle, que les fidèles peuvent à ce point dédoubler leur personnalité, s'imaginer être dans le vrai tout en enseignant le faux et posséder d'authentiques préceptes de morale tout en pratiquant le mal. Le simple peuple sait fort bien que les prêtres, presque tous les prêtres qu'il connaît, observent une continence

douteuse, sont envieux, médisants, avares, préoccupés de leurs propres intérêts matériels plus que de ceux de l'Evangile ou de l'Eglise et pourtant il parlera hautement du sacerdoce catholique comme d'un état de sainteté, comme d'une pépinière de héros, comme d'une blanche guirlande ceignant le front de la mystique épouse du Christ!

Par contre, il sait aussi que parmi les protestants il y en a de bons tout aussi bien que de mauvais, comme dans tous pays et toutes religions du monde, mais quand il s'entretiendra des protestants en général, il sera naturellement porté à les comparer au diable. Un prêtre débauché, concubinaire, pédéraste, parlera du célibat ecclésiastique comme « de la perle précieuse » qui fait la gloire et l'éclat de l'Eglise catholique. Il se permettra pareillement, dans un cercle d'amis ou dans son for intérieur, de critiquer avec âpreté les directions pontificales, d'en reconnaître l'inopportunité ou même l'absurdité, il n'en proclamera pas moins publiquement que le pape, assisté par le Saint-Esprit, dirige avec sagesse les fidèles dans les chemins de la vérité et de la vertu. Et ce qui révèle la profondeur de cet abîme d'immoralité où a sombré la conscience catholique, c'est que ce dédoublement de personnalité, qui condamne d'un côté et approuve de l'autre, n'est point de l'opportunisme hypocrite et grossier; non, tous ces individus sont en général de bonne foi, ils s'imaginent suivre les règles d'une morale supérieure qui justifie leurs inconséquences et leurs contradictions intimes. J'irai plus loin encore : dans cet hommage rendu à la théorie, à la formule abstraite, à l'idéal, à ce qui « devrait être », ils puisent inconsciemment des énergies néfastes pour renier pratiquement, et avec plus de force, leurs principes moraux. Quand ils ont fait la profession de foi qui témoigne de leur obéissance aveugle, ils *sentent qu'ils sont foncièrement en règle.* Le Dieu qu'ils conçoivent comme un redoutable gardien du dogme, plutôt qu'un vengeur impitoyable de la morale, est désarmé par leur croyance, est apaisé

par l'intolérance farouche qu'ils mettent dans la défense de l'orthodoxie; il aurait vraiment trop mauvaise grâce à se montrer ultra-exigeant dans les bagatelles de la pratique. Cette mentalité, qui fut celle des inquisiteurs, celle des croisades du moyen âge, est encore celle des orthodoxes farouches d'aujourd'hui. Le difficile, actuellement, dans l'Eglise, n'est nullement de soigner ses propres intérêts, de se procurer d'exquises jouissances, de suivre l'exemple de Sardanapale plutôt que celui du Christ! on ne vous défendra point, sans doute, de faire pénitence, d'être doux, bon, sincère, charitable, modeste, mais on n'ira pas jusqu'à le prétendre; tous les vices et toutes les faiblesses ne vous empêcheront pas de fournir une carrière brillante, à condition d'avoir de la prudence, *si non caste tamen caute*. Et avoir de la prudence signifie justement agir en toute sérénité selon ses instincts, à la condition de parler d'après l'enseignement de l'Eglise. Au contraire, un prêtre veut-il par hasard établir l'harmonie entre son être intime et ses actes, veut-il appeler noir ce qui est noir et blanc ce qu'il voit blanc, se fiant sur ce point à ses propres yeux et sans se laisser suggestionner par l'autorité ou par les intérêts de caste, ce prêtre-là sera traité d'impie et d'apostat. Nous sommes placés pour faire cette douloureuse constatation qu'après 2000 ans qu'on prêche l'Evangile parmi nous et que nous possédons un maître infaillible et un guide autorisé dans toutes les choses qui tiennent aux mœurs, la multitude n'est point meilleure qu'auparavant. Peut-être même pourrions-nous arguer qu'elle est pire, car elle ne possédait pas, jadis, cette malice supérieure et compliquée, ni cette insincérité foncière, non plus seulement à l'égard des autres mais vis-à-vis de soi-même, et qui est devenue de nos jours une seconde nature. Et si, par certains côtés, l'individu est supérieur à l'ancienne foule, il a dû souvent acquérir ses nouvelles vertus en dépit de l'action néfaste de l'Eglise et par réaction contre elle. Notre intention n'est nullement d'exagérer les torts de l'Eglise et de

ne point vouloir, de parti pris, reconnaître le bien qui dérive d'elle, mais le moment nous semble venu de scruter et de signaler les influences pernicieuses sur la moralité publique et individuelle d'un régime ecclésiastique qui s'obstine à proclamer encore son magistère infaillible et sa prétendue sainteté. Nous le ferons, dans une série de courts articles qui procéderont d'une longue expérience personnelle, avec impartialité, avec douleur et avec espoir! La formation d'une nouvelle conscience morale, plus éprise de sincérité, plus respectueuse de soi-même, plus désireuse de justice, plus affamée de réelle bonté parmi le peuple catholique et surtout parmi le clergé, nous semble la tâche la plus urgente et la plus féconde de l'heure présente.

E. Mainfroi.

DOCUMENTS

Une lettre ouverte de Miss Petre.

Miss Maude Petre, l'exécutrice testamentaire du père Tyrrell, dont elle est en train d'écrire la vie, vient d'être sommée de souscrire aux condamnations de l'encyclique *Pascendi* et du décret *Lamentabili*. Cette mesure vexatoire, qui n'avait encore été appliquée à aucune laïque, et qui est visiblement suggérée par la haine envers le grand Mort, a trouvé le disciple digne de son Maître. Miss Petre a refusé de s'incliner et dans une lettre ouverte, dont nous reproduisons, les premiers, la traduction française intégrale, expose les raisons qui justifient son attitude de loyale, respectueuse, mais digne résistance. La Curie n'a pas encore répondu à cette lettre et la situation de Miss Petre, interdite dans tout le diocèse de Storrington et l'église d'un diocèse voisin qu'elle avait l'habitude de fréquenter, reste, jusqu'ici, dans le *statu quo*. Nous relevons cet admirable exemple de courage que nous donne une femme et une laïque ; et nous espérons qu'il sera comme étincelle destinée à « susciter une grande flamme ».

Voici la lettre :

A mes frères catholiques.

Ce n'est pas sans un certain étonnement que je me trouve moi-même en train d'écrire pour le public sur des matières comme celles qui doivent faire le sujet de la lettre suivante. Il y a dix ans, une telle action m'aurait parue presque inconcevable, car non seulement je suis une simple laïque ne possédant aucune dignité ou autorité officielle quelconque, mais, de plus, je suis une femme ne professant pas de théories avancées concernant mon sexe et ayant peu de dispositions, comme le témoigne mon passé, à la vie ou l'action publique.

Mais je serais encore bien plus étonnée de ce que je viens de faire si, dernièrement, je n'avais pas été frappée d'une multitude de choses survenues à moi et autour de moi, si bien que même la faculté de l'étonnement en a été affaiblie, ce qui arrive en effet dans la vie, à ceux qui, sans s'y attendre, se trouvent mêlés à des grands événements.

Quant à ce qui concerne le sujet qui m'intéresse ici, je ne me serais pas sentie capable de faire une déclaration publique si je n'avais pas été choisie par certaines autorités et placée à contre cœur dans une position spéciale et particulière et, dans un certain sens, publique. On me demanda d'exprimer mon opinion dans la forme d'une adhésion à certains documents ecclésiastiques sur lesquels je ne m'étais jamais sentie autorisée de me prononcer. Mais maintenant que mon opinion m'a été demandée, moi une catholique laïque, me prononcer deviendrait nécessairement en un sens une action publique. Ainsi je suis forcée de sortir de mon silence et cette lettre n'est qu'un autre pas dans la voie de la publicité.

En agissant ainsi, j'obéis à cette considération qu'en quelque sorte je puis être de quelque utilité à d'autres, que ma façon d'agir leur convienne complètement ou non. Car, spécialement depuis la publication du *Motu Proprio* du 1er septembre, intitulé *Sacrorum Antistitum,* il va sans dire que la question de l'adhésion au décret *Lamentabili* et à l'Encyclique *Pascendi* sera imposée à plusieurs qui jusque-là ont été épargnés, et ceux qui nous trouvent ainsi placés dans une position de pénibles difficultés peuvent sûrement gagner quelque chose en partageant notre expérience ainsi que les lumières qui ont pu nous venir.

Pour une laïque comme moi, la résistance importe, comme châtiment, la privation des Sacrements et un certain isolement de la part de la majorité de mes coreligionnaires ; je ne mentionnerai pas ici d'autres légers ennuis et vexations provenant des dispositions des membres d'une foule qui se hâtent de lancer la pierre au condamné, n'ayant pas une part essentielle dans cette affaire. La privation des Sacrements et l'isolement spirituel sont douloureux en proportion de la valeur qu'on donne à ces mêmes Sacrements et à cette association spirituelle, chacun sait pour lui-même ce qu'il lui en coûtera et il est inutile de détailler ici des sentiments personnels.

Mais il existe une autre classe de personnes dont la position est plus sensiblement affligeante que ne peut l'être celle d'un laïque si cette classe venait à se trouver placée dans la même condition. Les temps de violence physique sont, en effet, passés, emportant avec eux la nécessité de ce courage héroïque que devaient posséder ceux qui ont bravé le cachot et la torture pour avoir dit ce qu'ils croyaient être vrai. Comparativement, nous n'avons pas beaucoup à endurer de nos jours. Et cependant il existe une masse d'hommes qui, aujourd'hui, souffrent peut-être assez, intellectuellement, moralement, physiquement même d'une sorte de pression mentale qu'on exerce sur eux. Je veux parler de nos prêtres, et j'aimerai que les catholiques laïques aient plus de sympathie envers eux, en songeant à la fois qu'il y a de braves hommes parmi eux, qui de nos jours, souffrent à l'agonie à cause du choix qu'ils ont fait ou de dire sincèrement ce qu'ils pensent en brisant ainsi leur carrière fructueuse, ou de dire ce qu'ils ne pensent pas en évitant ainsi, certes, un scandale public, mais violant leurs propres instincts supérieurs et donnant encore un nouveau prétexte au régime de répression.

Il est très facile, pour un simple catholique laïque, de dire, comme il le fait malheureusement trop souvent, qu'un prêtre doit naturellement se soumettre à l'autorité de l'Eglise ou ne pas en faire partie. C'est facile, parce que ces mêmes laïques ne se rendent pas compte de ce qui est demandé de ces hommes qu'ils jugent si hâtivement. Tant que la religion n'est qu'un intérêt secondaire et pas même le but d'une activité intellectuelle quelconque, il est certainement aisé de signer autant de documents que l'on peut nous présenter, sans même en connaître leur contenu. De

plus, tant que l'autorité religieuse ne se mêlera pas de nos intérêts personnels, tant qu'elle n'empiètera pas dans le domaine des nos foyers ou des nos biens, quels que soient nos buts et nos ambitions, la soumission de la volonté et du jugement peut n'avoir une grande importance puisque toutes ces choses nous intéressent à peine. Mais si les prêtres sont tant soit peu dignes de leur vocation, il y va de leur devoir d'être profondément intéressés à de telles matières et aussi, en proportion de leurs intérêts, d'être familiers avec elles. Ils ne devraient pas être dans un état d'indifférence provenant de l'ignorance, quand même cela se présente quelquefois, c'est pourquoi les laïques devraient considérer ce sujet comme étant de grave importance et être sûrs que leurs propres guides ne sont pas forcés à agir contre leur conscience.

Nous autres, catholiques d'ancienne souche, nous n'avons pas l'habitude d'être dérangés par ces adhésions à des édits ecclésiastiques et peut-être si nos éres avaient été ici, en Angleterre, combien de faits curieux auraient été mis à jour !

D'après mon expérience, il existait, parmi les anciens catholiques anglais, un très solide sentiment d'indépendance, et je suis fermement persuadée que si l'un d'eux avait reçu l'ordre de signer des professions de foi, qui était pour eux une matière de pratique quotidienne, il aurait répondu avec plus d'énergie que de douceur qu'il n'avait jamais abandonné la foi et qu'il n'avait aucun désir de connaître des nouvelles méthodes pour la prouver.

Si l'exemple que j'ai dans ma pensée est encore plus rare de nos jours qu'il n'était il y a quarante ans, nous pouvons sûrement espérer qu'il y a encore de cet esprit d'honnête indépendance parmi les catholiques qui, tout en étant absolument loyaux à l'égard de l'autorité reconnue de l'Eglise, rejettent quoi que ce soit qui effleure la tyrannie ou les agissements d'une autorité qui voudrait forcer les sujets à une conformité hypocrite. Même si certaines manières d'agir sont permises dans la vie politique, où jusqu'à un certain point, on admet qu'un homme puisse dire plus ou moins ce qu'il pense, ceci est absolument intolérable pour ce qui concerne les affaires spirituelles où, sûrement, la sincérité et non la diplomatie devrait être le principe directeur. Il est intolérable que, pour ce qui concerne l'âme, des considérations politiques puissent avoir quelque valeur. Pourtant elles ont aujourd'hui de la valeur, et plus d'une subtilité théologique présente, même à la plus sim-

ple intelligence, beaucoup de ressemblances aux méthodes d'une diplomatie mondaine.

Et nous, laïques, nous n'avons pas le droit de critiquer ou de blâmer ceux de nos prêtres qui ont été poussés à recourir à de tels moyens avant d'avoir consciencieusement pesé leurs difficultés et compris leurs excuses. Ils se trouvent seuls et isolés dans leurs difficultés, non parce que peu les partagent, mais parce que jusqu'à présent on n'a pas jugé nécessaire de constituer quoi que ce soit dans le genre des « Unions des Métiers » pour la protection de la classe cléricale inférieure contre leurs supérieurs. Ainsi chaque homme reste debout ou tombe seul, et il continuera d'en être ainsi, à moins qu'un moyen d'organisation et de coopération, secret ou public ne soit mis à l'essai.

En attendant ce ne sont que les laïques qui peuvent faire quelque chose pour eux, et j'aimerais savoir, tout en mettant de côté leurs opinions sur ce système non défini qu'on appelle Modernisme, s'ils désirent que leurs prêtres soient soumis à une méthode de soi-disante « vigilance » qui ressemble beaucoup à l'espionnage ou aux rapportages, et savoir s'il est juste qu'un homme de vie exemplaire, de foi pratique et sincère, doive être soudainement mis en face d'une liste de condamnations et de propositions, qui pour la plupart contiennent des questions jusqu'alors discutées librement, et obligé de signer son adhésion, si longtemps que les autorités mêmes ne les auront pas déclarées comme étant *de fide*.

(A suivre).

* * *

Une lettre des prêtres modernistes français aux évêques de France.

Monseigneur,

Profondément convaincus que l'Eglise ne doit pas être identifiée avec la Curie et les Congrégations romaines ; que le droit naturel ne permet à personne d'opprimer les consciences ; qu'on ne fait pas de la religion à coups de censures et qu'un trait de plume ne suffit pas pour priver un prêtre des droits qu'il tient de sa dignité d'homme, de son baptême ou de son ordination ;

Douloureusement émus par la lecture d'un serment qui, mêlant aux dogmes révélés des opinions purement humaines, émet la

prétention de réclamer pour elles une adhésion intérieure, complète et absolue ;

Reconnaissant en cette nouvelle exigence une manœuvre plus ou moins inconsciente, mais dont le succès anéantirait toute liberté chez les croyants et toute fierté sacerdotale dans le Clergé ;

Refusant de tomber dans le piège qui leur est tendu par ceux qui les présentent aux âmes simples comme des objets de scandale, des faux frères qui cherchent à détruire l'œuvre de Jésus ;

Persuadés que la plupart des fidèles, égarés par une presse dont les surenchères n'ont plus de bornes et le servilisme plus de limites, affolés et terrorisés par des menaces dont ils ne peuvent reconnaître l'inanité, ne sont pas encore en état de comprendre la légitimité d'une nécessaire résistance ;

Voulant rester dans l'Eglise parce qu'ils y croient, parce qu'ils l'aiment, parce que c'est la « maison de leur père », parce que leur présence y constitue l'indestructible obstacle à l'établissement du despotisme absolu ;

S'inspirant de l'exemple donné, sous le regard et avec l'appui des plus hautes autorités religieuses, par les congréganistes qui n'hésitent jamais, lorsqu'une loi civile leur paraît injuste — telle la loi de sécularisation, — à soutenir devant les tribunaux le contraire de la vérité, comme si leur attitude, dans ce cas, marquait simplement un geste sans conséquence, une pure formalité ;

Sachant enfin que les dernières décisions de la Sacrée Congrégation Consistoriale, datées du 25 septembre 1910, rendent le refus de serment justiciable du Saint Office, tribunal qui, ayant maintes fois mal jugé dans le passé, peut tout aussi bien mal juger dans le présent et dans l'avenir, qui n'admet aucun appel pour ses sentences, ne rétracte jamais ses erreurs, même lorsqu'il nie le mouvement de la terre, et s'arroge le droit exorbitant de condamner sans entendre et sans même dire de quoi on est accusé ;

Ayant également vu dans les mêmes décisions qu'il est défendu aux supérieurs ecclésiastiques d'accorder aucune lettre de recommandation à leurs subordonnés dès que ceux-ci ont « subi en quelque endroit l'interdition de prêcher » ; qu'il est pareillement défendu à tout évêque et à tout curé d'inviter un prédicateur lorsque celui-ci a été improuvé par quelque prélat, et que désormais l'honneur des prêtres et parfois leur pain quotidien se trouvent à la merci d'une rancune possible, d'une erreur qui n'est point improbable, d'une

complaisance ou d'une faiblesse sur lesquelles des pressions diverses et puissantes ne peuvent manquer de s'exercer ;

Pour ces motifs et pour bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, de nombreux ecclésiastiques appartenant à tous les diocèses ont résolu de faire le geste imposé par la Constitution *Sacrorum Antistitum* et, tant dans les circonstances présentes que dans les circonstances de même nature qui pourraient ultérieurement se présenter, de remplir la formalité du serment.

Mais avant de subir cette violence, ils tiennent à protester devant Dieu, devant l'Eglise et devant vous, Monseigneur, qu'un tel acte n'engage point leur conscience et ne modifie en rien leurs idées ; que, jusqu'à plus ample informé, ils restent aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, et que, réservant leur adhésion intérieure, complète et absolue, l'adhésion « de toute leur âme » pour ce qui constitue l'essentiel de la foi, ils se contentent pour le reste de se renfermer, autant qu'il leur sera possible, dans un silence respectueux.

Paris, octobre 1910.

Un exemplaire imprimé de cette lettre a été envoyé à tous les évêques et archevêques de France ainsi qu'à quelques autres dignitaires ecclésiastiques. Ce document nous montre que le serment, lui aussi, n'a pu rétablir l'unité intérieure de l'Eglise irrémédiablement compromise. Si, par l'artifice de ce serment, Pie X ne visait qu'à éliminer de son troupeau tous les éléments rebelles, il s'est abondamment trompé. Et ce ne serait pas, du reste, la première fois ! Dès l'apparition du « Programme des modernistes », dont les auteurs appartenaient, en partie, au clergé romain, la Curie de Rome se hâta de les excommunier afin de les reconnaître dans les prêtres qui, le jour suivant, s'abstiendraient de célébrer la messe. Le lendemain, tous les prêtres de Rome, sans exception, se présentèrent comme d'habitude à leurs églises respectives ! C'est qu'en réalité aucun d'eux n'admettait que sa conscience pût être liée par des mesures ineptes, arbitraires et extérieures.

La lettre des modernistes français, si intéressante soit-elle en tant qu'indice de l'état d'âme du clergé, est cependant anonyme. Cette mesure de prudence, douloureuse, pusillanime peut-être pour quelques-uns, bien qu'il ne puisse être permis à personne de juger la conscience de ses frères, a provoqué les sarcasmes faciles de

ceux qui, étrangers au clergé lui-même, n'avaient ni leur pain à perdre, ni leur place à abandonner, ni surtout à briser, du jour au lendemain, une existence déjà plus ou moins longue et où se concentraient toutes les raisons de vivre, tous les idéals et tous les espoirs. Ce cri de douleur, qui soulève ces poitrines meurtries, et retentit, à travers la nuit angoissante et lourde de l'indifférence, comme un appel désespéré de naufragés en détresse, qui est, malgré tout, un témoignage rendu à la vérité, et devrait être salué, vive Dieu, comme le premier vagissement de la conscience catholique s'éveillant, enfin, à la liberté et à la raison, ce cri de pauvres victimes, sans nom et sans foyer, aux sceptiques soucieux d'orthodoxie et aux libertaires épris de logique, apparaît comme l'aveu d'une « infamie » ! Et au lieu de protester, debout, de toutes leurs énergies, contre ce régime infâme, inouï, de la tyrannie pontificale, d'écraser sous le poids de leur indignation, au nom des conquêtes les plus lumineuses et les plus humaines de la civilisation moderne, les exploiteurs de l'esprit et les ruffians de la conscience, ces hommes de progrès, qui descendront demain dans l'arène pour défendre le droit qu'ont les balayeurs de rues à une minime augmentation de salaire, applaudissent, aujourd'hui, à la « franchise » facile et à la « bravoure » criminelle de Pie X !...

VARIÉTÉS

Les « Odes de Salomon ».

Je me permets de signaler aux lecteurs de cette Revue qui ne se tiennent pas régulièrement au courant des travaux exégétiques, la découverte, faite l'année dernière, d'un document qui, au dire de M. Harnack, serait le plus important de tous ceux qu'on a retrouvés depuis la « Didaché » (1883). Il s'agit des « Odes de Salomon », qu'un savant anglais, le Dr Rendel Harris, découvrit, le 4 janvier 1909, parmi des manuscrits rapportés par lui d'un monastère des bords du Tigre.

Les « Odes de Salomon » forment un recueil d'hymnes antiques, qu'on chantait, selon toute probabilité, au sein des communautés chrétiennes primitives. Le chant constituait, comme on sait, un élément essentiel du culte chrétien et de nombreux fragments

d'hymnes se trouvent déjà dans le Nouveau Testament lui-même (cf. I Tim. III, 16 ; II Tim. II, 11-13 ; Eph. V, 14). Pline-le-Jeune, dans sa fameuse lettre à Trajan (115), nous apprend que « les chrétiens chantaient, dans leurs réunions, en l'honneur du Christ qu'ils considèrent comme Dieu ». Les époux, eux-mêmes, d'après le témoignage de Tertullien (Ad. ux. II, 9) se chantaient mutuellement des cantiques religieux.

Ces « Odes » ne doivent pas être confondues avec les « Psaumes », dits, eux aussi, de Salomon, composition juive datant environ de l'an 50 avant Jésus-Christ, et dont le manuscrit grec est conservé au British Museum (Codex Alexandrinus). Mais tandis que les « Psaumes » étaient connus de chacun, l'on ne savait jusqu'ici des « Odes » que leur simple existence. On en avait rencontré l'indication dans un catalogue de l'Eglise primitive, Lactance en avait cité quelques passages, et l'auteur de la « Pistis Sophia » — écrit gnostique de la seconde moitié du IIIme siècle — en avait incorporé quelques fragments dans son œuvre. Ces fragments, comme les passages cités par Lactance, se retrouvent dans le document découvert par M. Rendel Harris. L'authenticité en est donc, par ce fait même, dûment établie. Le texte découvert est écrit en syriaque, mais il s'agit là évidemment d'une traduction ; probablement que le texte original était écrit en hébreu.

Le Dr Rendel Harris publia, au cours de l'année dernière, et sous les auspices de l'Université de Cambridge, l'*éditio princeps* de ce document, sous le titre : *The Odes and Psalms of Salomon,* comprenant le texte syriaque et la traduction anglaise de 42 Odes et de 17 Psaumes, précédés d'une Introduction et accompagnés de notes explicatives [1].

Il y a quelques mois, parut à Leipzig une traduction allemande de ces Odes, due au savant Johannes Flemming, et accompagnée d'une introduction et d'un commentaire du prof. Adolf Harnack. Celui-ci fait remonter la composition des « Odes » à peu près à la même époque que celle des « Psaumes », c'est-à-dire vers la fin du siècle précédant l'apparition du christianisme ; mais, en même temps, il y reconnaît des interpolations dues à un auteur judéo-chrétien [2]. D'après le Dr Rendel Harris, par contre, ce judéo-chré-

[1] Une édition populaire paraissait en même temps chez Headley Bros, 14, Bishopsgate, à Londres.

[2] Si cette hypothèse de la composition antérieure au christianisme

tien aurait été le véritable auteur du psautier. Il est certain que les Odes sont d'origine palestinienne, qu'elles ne contiennent aucune mention claire des paraboles de Jésus, aucune citation des Evangiles [1], aucune allusion à l'Eglise, à sa hiérarchie, à ses sacrements, à son culte [2], aucune trace de préoccupations eschatologiques. Le poète, enfin, ne nomme point Jésus, mais il parle, par contre, du Messie ou du Christ. En outre, la doctrine de la naissance virginale et de la descente aux enfers s'y trouvent aussi mentionnées. L'ode 24 reproduit la scène du Baptême, où, d'après le récit d'un évangile apocryphe disparu, et cité par S. Jérôme, le Saint-Esprit est représenté sous la forme d'une colombe voltigeant au-dessus de la tête du Messie.

Dépourvues de toute formulation théologique et presque exemptes de tout élément historique, ces Odes nous apparaissent comme le produit d'une âme essentiellement mystique, imprégnée d'inspiration johannique. Et l'auteur, bien plutôt qu'un Gentil qui aurait rejoint une Eglise chrétienne de Palestine de la fin du Ier siècle, nous apparaît comme un Juif appartenant à quelque communauté de l'Asie Mineure, et qui, tout en gardant le génie propre à sa race, aurait subi l'influence du courant philonien, n'adoptant de la tradition chrétienne que les éléments capables d'alimenter sa flamme mystique.

Mais nous n'avons voulu donner ici que quelques indications afin de renseigner et d'orienter nos lecteurs, et non pas une solution aux questions multiples que soulèvent le caractère du document, la personnalité de l'auteur, la date et le lieu de composition. Nous espérons que d'autres, plus compétents que nous, voudront bien nous faire part du résultat de leurs études et de leurs réflexions particulières [3].

de ce document pouvait être scientifiquement établie, il ne serait pas difficile, peut-être, de démontrer que cette allégation des interpolations judéo-chrétiennes est purement arbitraire. Aucun argument interne ne nous semble, en effet, la favoriser. Mais alors toute l'histoire des origines du christianisme en serait bouleversée, car ce serait le christianisme avant Jésus dont la qualité de Christ se réduirait à un simple mythe. Ce serait le triomphe des Smith et des Drews!

[1] L'ode 30, cependant, semble s'inspirer d'un évangile apocryphe.

[2] Dans l'ode 20, cependant, l'auteur s'appelle lui-même « prêtre de Dieu ».

[3] Nous mettons bien volontiers les pages de la *Revue* à la dispo-

Nous joignons à ce bref exposé quelques strophes qui permettront à nos lecteurs de se former une idée approximative de la nature et de la valeur des « Odes de Salomon », reproduites d'après le texte français du *Chrétien libre* d'août-septembre 1910 :

ODE III.

Je n'aurais pas su comment aimer le Seigneur,
S'il ne m'avait pas aimé ;
Car qui est capable de distinguer l'amour,
Sinon celui qui est aimé ?...

ODE VI.

Comme la main se meut sur la harpe et que les cordes parlent
Ainsi parle dans mes membres l'Esprit du Seigneur et je parle par son [amour...
Le Seigneur a multiplié la connaissance de lui-même,
Et il est plein de zèle pour que ces choses soient connues,
Les choses que par sa grâce il nous a données.

ODE VII.

Ma joie est dans le Seigneur
Et mon élan est vers lui ;

Ceci est mon excellent sentier,
Car j'ai un soutien : le Seigneur.

Il devint comme moi
Afin que je puisse le recevoir.

Il fut considéré comme moi
Afin que je puisse lui ressembler ;

Et je ne tremblai pas lorsque je le vis,
Parce qu'il est mon salut.

Il prit ma nature,
Afin que je puisse le comprendre ;

Ainsi que ma forme
Afin que je ne puisse pas me détourner de lui...

ODE XIV.

Comme les yeux du fils sont tournés vers son Père
Ainsi, ô Seigneur, mes yeux sont toujours tournés vers toi...

Enseigne-moi les psaumes de la vérité
Afin que je puisse produire du fruit en toi,

Et ouvre-moi la harpe de ton Saint-Esprit
Afin qu'avec toutes ses notes je puisse te louer...

sition des savrnts qui voudraient discuter du sujet en toute liberté. *(N. d. R.).*

Ode XVI.

Comme le travail du cultivateur est le labour
Et le travail du pilote la conduite du vaisseau ;

Ainsi mon travail est la louange du Seigneur
Mon métier et mon occupation sont à ses louanges...

Le Seigneur est mon amour
Donc je veux le chanter.

Ode XL.

Comme le miel coule du rayon des abeilles,
Et le lait de la femme qui aime ses enfants,
Ainsi mon espérance est en toi, mon Dieu.
Comme la fontaine déverse ses eaux,
Ainsi mon cœur répand la louange du Seigneur
Et mes lèvres prononcent sa louange
Et ma langue ses psaumes...

Ode XLI.

Tous les enfants du Seigneur le loueront,
Et recueilleront la vérité de sa foi.
Et ses enfants seront connus de lui.
Et de là nous chanterons dans son amour.
Nous vivons dans le Seigneur par sa grâce,
Et nous recevons la vie dans son Messie...

A. D.

*
* *

Un Tzar précurseur du Modernisme

A Monsieur Crifagni.

L'une des réformes qui honore le plus la mémoire du génial *Transformateur* de la Moscovie est, assurément, celle qui portait sur les abus de l'état ecclésiastique et monastique.

Pierre-le-Grand, justement ému du préjudice qu'apportait, au pouvoir temporel du souverain, l'*autocratie* spirituelle du Chef suprême de l'Eglise, s'empressa de décréter l'abolition du *patriarcat* dont l'influence avait, maintes fois, prévalu sur celle du Tzar lui-même. Avouons, tout de suite, qu'il escamotait le pouvoir religieux à son profit, mais examinons dans quel but, et dans quel esprit, il réalisa cette entreprise qui, selon Voltaire, aurait coûté le trône et la vie, même à un prince moins absolu, et qui, néan-

moins, réussit presque sans contradiction et lui assura le succès de toutes les autres innovations.

Théophane Prokopowitsch, savant ecclésiastique sorti de la brillante Académie de Kiew, se chargea d'expliquer, aux Russes, les motifs de ce changement qui allait susciter tant de révoltes et de murmures parmi le haut clergé. Dans le décret annonçant l'institution du *Saint-Synode* — assemblée d'évêques ayant, à leur tête, un *Procureur-Général*[1] représentant le Tzar — il disait : « L'organisation collégiale ne saurait faire redouter, à la patrie, les troubles et les séditions qui peuvent survenir quand c'est *un homme seul qui se trouve à la tête de l'Eglise*; le simple peuple est inhabile à saisir la distinction qui existe entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ; frappé de la splendeur dont brille le suprême Pasteur de l'Eglise, il s'imagine que celui-ci est un second souverain, égal en puissance à l'autocrate et même supérieur à lui ; s'il survient un désaccord entre le patriarche et le Tzar, il est disposé à se ranger du côté du premier, s'imaginant qu'il embrasse ainsi la cause même de Dieu... »

Pas mal pour un barbare ! — Voilà donc l'*ennemi* de la patrie éliminé. Que va faire maintenant le *Pape laïque?...* Va-t-il se déclarer infaillible?... Va-t-il lancer ses foudres à tous ceux qui n'ont pas la même opinion religieuse que lui?... Soucieux, avant tout, de former de bons sujets, Pierre-le-Grand répond à ceux qui l'incitent à punir les hérétiques : « *Qu'ils viennent travailler aux forges, qu'ils soient de bons citoyens et je les laisse prier à leur guise* », il ajoutait, d'ailleurs, malicieusement : « Pourquoi en faire des martyrs?... Ils sont bien trop bêtes pour cela... »

Jugeant que les prêtres doivent l'exemple de l'humilité aux chrétiens. Il recommande aux évêques d'éviter l'*orgueil*, le *faste* et l'*opulence;* d'interdire qu'on se *prosterne devant eux* (O papes romains!...) et de ne pas se faire soutenir sous les bras à moins qu'ils ne fussent malades.

A plus forte raison eût-il défendu, aux fidèles, de baiser la *mule* de leur évêque et de le porter en triomphe sur la *sedia gestatoria*.

Nous savons que le Tzar-Géant n'ordonnait rien dont il n'eût

[1] Le Procureur-Général ne peut être qu'un laïque et sert de trait d'union entre l'Eglise et le pouvoir civil, celui-ci corrigeant soit le formalisme, le fanatisme ou l'arriérisme de l'autre. Qui n'admirerait une institution fondée dans un tel esprit?

offert l'exemple. Très soucieux de la dignité humaine, il interdit, à ses sujets, de se prosterner sur son passage, de se découvrir aux abords du palais : « Un peu moins d'humilité et de bassesse et un peu plus de zèle au service de l'Etat », disait-il souvent. Tel est le pape laïque qu'il avait donné à la Russie.

Dans sa logique de politicien, il jugeait que toute force vivante doit être mise à contribution : voilà pourquoi il établit, nous dit encore Voltaire, une loi sage qui fait honte à beaucoup d'Etats civilisés et policés, c'est qu'il n'était permis à aucun homme au service de l'Etat, ni à un bourgeois établi, ni *surtout à un mineur de passer dans un cloître.* Il comprit combien il importe de ne pas consacrer, à l'oisiveté, des sujets qui peuvent être utiles et de ne point permettre qu'on dispose, à jamais, de sa liberté dans un âge où l'on ne peut disposer de la moindre partie de sa fortune. Quant aux ecclésiastiques et aux moines, puisqu'ils ont fait vœu de servir le Seigneur, ils ne faut pas que leurs promesses restent stériles. Lui qui donne l'exemple d'une prodigieuse activité, — c'est sa manière à lui d'être chrétien, — il exige que les premiers instruisent le peuple, en dehors des fonctions sacerdotales, et que les seconds exercent un métier quelconque. Pour mettre un terme à leur oisiveté, il leur confie l'entretien des hospices et de certaines écoles et emploie les revenus des monastères à la fondation d'œuvres et d'établissements de charité. Le pape laïque en agissait ainsi non pour ruiner les couvents, mais pour obliger les moines à l'accomplissement de leurs vœux monastiques. De sourdes révoltes éclatèrent. Pierre était l'*antéchrist*[1] qui poursuivait les hommes de Dieu... mais il n'en continuait pas moins à mettre en pratique les enseignements évangéliques, qui préconisent plutôt l'*action* que la *prière*. La manière à lui de prier était de remplir son *devoir* en *tout* et *toujours* et l'on se souvient de la réponse qu'il fit, à un haut personnage ecclésiastique, qui accourait vers lui tenant une image miraculeuse destinée à fléchir sa rigueur :

[1] Pierre-le-Grand fut aussi le premier à sévir contre les inventeurs de miracles. Ayant appris que le clergé exploitait la crédulité du peuple en exposant une madone qui *versait des larmes*, le Tzar se fait apporter l'icone miraculeuse et explique, à ses naïfs sujets, de quelle manière l'on pouvait alimenter de pleurs les yeux de la madone ; ayant confondu les imposteurs, il mit l'icone en morceaux. (Méréjkowsky - L'Antéchrist.)

« Pourquoi as-tu déplacé cette sainte icone ?... Sache que je n'ai pas moins de vénération que toi pour Dieu et sa Mère, mais mon devoir est de protéger mon peuple et de punir les rebelles. »

Disons, en terminant, que les Tzars ses successeurs, qui ont hérité de son absolutisme, sont des modèles de tolérance religieuse. A l'instar de Pierre-le-Grand, Nicolas II respecte la *croyance* des masses hétérogènes de ses sujets : chaque culte a son enseignement spécial dans les collèges et, tandis que Pie X range les protestants au nombre des païens, nous avons le plaisir d'entendre, chaque matin, avant l'ouverture des cours, les Orthodoxes murmurant leurs pieuses mélopées, les Luthériens chantant leurs psaumes et les Catholiques récitant leur Credo !

Bien mieux, lors de l'inauguration récente de la statue de Pierre-le-Grand à Riga, Nicolas II, après avoir assisté au Te Deum à la cathédrale, s'est rendu au dôme protestant pour y assister au culte. Voilà comment les Tzars de Russie que l'on taxe d'absolutisme, savent donner des leçons de tolérance aux nations plus civilisées. — Lequel de ces deux papes choisiriez-vous, très honoré Monsieur Crifagni, celui qui épuise son pouvoir en excommunications ou celui qui décrète non seulement que *chaque religion* sera respectée mais encore enseignée dans ses Etats ?... — Ceci vous expliquera pourquoi la Russie ne *tremble* pas autant que vous voulez le croire sous le sceptre des Tzars : comme la persécution religieuse ne règne pas ici, les *défections honteuses* ne sauraient y affliger les Eglises. — Que direz-vous, sachant que c'est un Catholique romain qui vous parle ?

Francisque d'Armade.

Riga - Russie, décembre 1910.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Le Célibat ecclésiastique au Congrès pour la Question sexuelle. — Du 12 au 14 novembre eût lieu, à Florence, le Congrès pour la Question sexuelle. Le prof. Gennaro Avolio y lut un travail sur le *Célibat ecclésiastique*, que nous résumons ci-bas dans ses lignes essentielles. L'état célibataire, a-t-il

dit, est, en règle générale, contre nature, surtout s'il est exigé de façon permanente. Il est d'autant plus dangereux que le prêtre moderne vit au milieu de mille tentations et de mille séductions. A l'état normal, les instincts sexuels sont plus puissants que la volonté des individus. Il est, cependant, admirable quand il est librement consenti ; mais c'est justement la liberté qui fait défaut dans le célibat ecclésiastique. Grâce à la manière dont le séminariste est aujourd'hui éduqué, en dehors de tout contact théorique et pratique avec le siècle, il ne possède aucune idée de la gravité de l'engagement sacerdotal, et ceci est particulièrement vrai pour le domaine sexuel.

Rien d'étonnant, dès lors, que le prêtre, dont l'imagination est souillée par les révélations du confessionnal, la faiblesse surprise par les séductions de la femme, tombe souvent dans la pire dépravation. Celle-ci devient presque toujours chronique car l'ecclésiastique, qui ne possède, pour vivre, d'autres ressources que celles de l'Eglise et qui, par suite de son éducation, est inapte à d'autres travaux, ne se trouve point à même de fonder une famille. — Le conférencier trace le tableau d'un sacerdoce laïque, libre, travailleur, à l'instar du clergé primitif, et fait appel au concours de tous les laïques en faveur de l'abolition de la loi du célibat.

Par son récit de la mansuétude scandaleuse de la Curie napolitaine à l'égard du prêtre débauché Ciro Vittozzi, il provoque un vif mouvement d'indignation chez ses auditeurs. Ce caractère d'aumônier des *camorristes* et la faveur dont celui-ci jouit, contraste douloureusement avec les persécutions endurées par tel autre honnête prêtre dont on parla naguère et qui, s'étant fait aimer d'une jeune fille, voulut accomplir son devoir en l'épousant. Après une intéressante discussion, l'ordre du jour suivant fut adopté :

« L'assemblée ayant entendu les faits relatés à ce jour et la discussion qui s'ensuivit sur le célibat ecclésiastique, persuadée que la Loi célibataire impose à tous les prêtres, sans distinction — même à ceux qui naturellement y répugnent — un vœu contre nature et qui, n'étant point fondé sur un acte *conscient* et *libre* de la volonté, est, par ce fait même, immoral, exprime le vœu :

1° Que le clergé intensifie l'agitation pour l'abolition de la Loi célibataire, revendiquant surtout et publiquement, ses droits d'*homme* et de *citoyen* ;

2° Que toute la presse, honnête et libre, favorise l'orientation de l'opinion publique contre la loi immorale ;

3° Que le Gouvernement, poussé par tous les députés honnêtes et conscients, surtout par les représentants de la Démocratie, s'intéresse à cette question, particulièrement au point de vue de la moralité publique. »

A propos de célibat, nous sommes très heureux de publier la lettre que le père Hyacinthe adressait, ces jours-ci, à M. Avolio, en lui envoyant par notre intermédiaire, son obole en faveur de l'agitation anticélibataire, dont-il s'est fait le champion ardent et dévoué :

Genève, le 25 novembre 1910.

A Monsieur Avolio,
Directeur des « Battaglie d'Oggi » à Naples.

J'envoie à M. Avolio ma modeste obole de vingt francs, regrettant de ne pouvoir faire davantage pour l'œuvre excellente qu'il a entreprise contre le célibat forcé des prêtres. C'est la réforme la plus nécessaire et la plus urgente à réaliser dans l'Eglise catholique et seul un faux respect humain empêche les intéressés de le dire tout haut. Pour moi, à plus de quatre-vingts ans, je tiens pour le temps le plus heureux et le plus religieux de ma longue vie, les trente-sept années que j'ai passées dans la société de la très noble et très chrétienne femme que je pleure et que je rejoindrai bientôt.

Hyacinthe Loyson.

L'exode du P. Rose. — Nous l'avons connu à Fribourg, quand il était professeur d'exégèse à la Faculté de théologie de cette ville. Travailleur méthodique, fort scrupuleux en matière scientifique en même temps que d'une intellectualité très moderne, mais réservé, circonspect, prudent, rien ne laissait prévoir la crise dont son âme devait être le théâtre, crise redoutable où sa foi religieuse devait faire naufrage. Très peu expansif, presque timide, s'exprimant avec lenteur, un sourire énigmatique fixé au coin des lèvres, avec des lueurs malicieuses dans ses petits yeux noirs, ils inspirait on ne sait quelle impression mélangée à la fois d'attraction et de défiance.

Il était entré très jeune dans l'ordre de Saint-Dominique et avait terminé ses études à l'école biblique de Jérusalem, fondée par le P. Lagrange. Envoyé à Fribourg comme professeur d'exégèse, son enseignement était très suivi et chacun se plaisait à reconnaître sa très réelle compétence. Ses travaux exégétiques devaient, du reste, lui procurer une renommée internationale ; il me suffira de citer ici ses quatre volumes, contenant une traduction commentée des Evangiles et des Actes, et ses *Etudes sur les Evangiles*. A ce moment, pourtant, sa foi demeurait encore intacte, ou paraissait telle. Il écrivit, en effet, ce dernier ouvrage pour affermir les convictions religieuses de quelques jeunes gens tentés, comme il l'a dit dans sa préface, d'abandonner la foi de leur enfance. Sa crise dut commencer plus tard, ou peut-être fut-elle simplement très lente à se manifester, car je garde dans la mémoire quelque épisode qui trahit son inquiétude religieuse, bien que presque inconsciente encore. En tout cas, cette crise coïncida avec une période de vie libre qu'il passa, loin de son ordre et de sa chaire, à Genève, où il s'était rendu pour soigner une santé gravement compromise. Ce fait a incité un journaliste à rechercher, dans ses relations avec les protestants, les origines de son évolution définitive.

En réalité, bien qu'accueilli avec beaucoup de cordialité, il sut se maintenir dans une parfaite réserve et garda toujours ses allures modestes. Beaucoup de personnes qui le fréquentèrent ne se doutèrent même pas de la remarquable personnalité qu'il représentait dans le monde scientifique. Ses doutes et son évolution sont le résultat de ses études et de ses méditations scientifiques. Des doutes semblables, des incrédulités toutes pareilles sont d'ailleurs le partage de beaucoup de ses anciens confrères ; bien des prêtres intelligents se trouvent, à l'heure actuelle, dans le même cas ; seulement, pour des raisons diverses, ils ne se sentent pas le courage de mettre comme lui leur vie en harmonie avec leurs idées.

Tout en rendant hommage à sa sincérité, nous regretterions de tout notre cœur qu'il n'apportât point son tribut d'énergie à la bonne cause pour laquelle nous luttons. Cet exode n'en demeure pas moins un symptôme bien éloquent de la crise intellectuelle que le clergé, le mieux gardé, celui qui semble le plus à l'abri, traverse à notre époque, et que la réaction aveugle et impitoyable du Vatican ne fait que rendre plus aiguë et plus destructive.

Comment on jure. — A Paris, les prêtres ont prêté le serment antimoderniste, le 10 novembre, dans une petite chapelle de l'église de Saint-Roch, en présence de Mgr Amette. L'accès de la chapelle était rigoureusement interdit à toute autre personne. La prestation du serment a été précédée d'une allocution de l'archevêque, sur la nécessité de l'union et de la discipline ; puis, l'abbé Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont, a lu, au nom de tous ses collègues, la formule complète du serment. Alors chaque prêtre, devant l'archevêque, a juré sur l'Evangile de rester indéfectiblement attaché à l'esprit et à la lettre des principes contenus dans la profession de foi et signé de son nom la formule.

Ailleurs, les choses se passèrent de façon un peu différente. Voici, par exemple, la notification que Mgr Turinaz, évêque de Nancy, fit paraître dans la « Semaine religieuse » de son diocèse (19 novembre) :

1° Mgr recevra lui-même la profession de foi et le serment de MM. les vicaires généraux, de MM. les membres du Chapitre de la cathédrale (chanoines titulaires, prébendés et honoraires résidant à Nancy) et de MM. les curés de Nancy, le mardi 29 novembre, après la messe du chapitre, à 9 h. 1/2, à la chapelle des catéchismes de la cathédrale.

S. G. recevra de même, à Bosserville (Séminaire), lundi prochain 21 novembre, la profession de foi et le serment de MM. les supérieurs, directeurs et professeurs des Séminaires diocésains.

2° Mgr délègue MM. les doyens pour recevoir en son nom la profession de foi et le serment de MM. les curés, aumôniers et de tous les prêtres munis de pouvoirs pour la prédication et la confession, résidant sur le territoire de leur doyenné.

3° Mgr donne délégation semblable à MM. les Supérieurs d'établissements diocésains pour les ecclésiastiques attachés à ces établissements.

4° .... Selon les prescriptions pontificales, les professions de foi et serment devront être ensuite *signés par chacun.*

5° Tous les prêtres obligés au serment devront l'avoir prêté aux termes du décret, *avant le 31 décembre.*

Les formules .... devront être *renvoyées à l'Evêché, signées, pour le 6 janvier au plus tard.*

.... Voici la formule du serment... Nous la traduisons du latin, afin que les fidèles puissent en prendre connaissance. Mais c'est en latin évidemment qu'elle devra être prononcée.

. . . . . .

Ce mode de délégation et le lieu de la cérémonie (chapelle des catéchismes) ont été choisis afin de donner moins de retentissement à une prestation de serment, qui « ferait croire aux fidèles que tout est renversé, ou que, jusqu'ici, il manquait quelque chose ».

Dom Guéranger. — Dans notre numéro de juillet-août, nous avons signalé un examen entrepris sur la biographie de dom Guéranger. Le résultat de ce travail vient de paraître[1].

Tous nos lecteurs connaissent trop bien l'Eglise actuelle pour ignorer que la pratique de l'ultramontanisme le plus prononcé dispense de toutes les vertus naturelles et qu'il y est louable et salutaire de mentir pour l'exaltation du Saint-Siège et la gloire de ses partisans. Néanmoins, il est difficile de trouver une démonstration de ces vérités plus forte que dans la vie de dom Guéranger, écrite par dom Delatte. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander la lecture du livre qui examine cet ouvrage.

L'ouvrage de dom Delatte continue d'être l'objet des comptes rendus les plus favorables. Une revue ecclésiastique qui fait autorité dans les milieux orthodoxes, *L'Ami du Clergé*, s'en exprimait encore en ces termes, dans son numéro du 6 octobre dernier : « Cette publication restera l'un des coups les plus terribles qui aient été portés au libéralisme. La lecture, la méditation de ces deux volumes sera un antidote souverain contre un mal qui, sous diverses formes et divers noms, n'a cessé de pulluler jusqu'en ce début du XXe siècle. Montrer dom Guéranger dans la splendide rectitude de son sens catholique et de son idéal religieux, c'est un spectacle d'une douceur et d'une force incomparable. Il n'est pas une âme droite et généreuse qui y puisse résister. Il est peu de lectures qui doivent être recommandées plus instamment à la jeunesse cléricale de nos séminaires, à la jeunesse cultivée de nos divers groupements et cercles d'études. L'ouvrage a été accueilli avec un respectueux enthousiasme par toute la presse catholique. »

Il se peut que dom Géranger ait brillé par « la splendeur de son sens catholique », il se peut qu'il ait eu toutes les vertus surnaturelles, mais il a certainement manqué d'un bon nombre de vertus purement humaines. D'après le texte même de ses lettres, d'après les documents authentiques que M. Ledru publie in extenso, il s'est montré ambitieux, intrigant, vindicatif, également dénué de

[1] *Dom Guéranger, abbé de Solesmes, et Mgr Bouvier, évêque du Mans,* vol. in-8°, VII-383 pages ; librairie Honoré Champion, quai Malaquais, Paris ; prix : 7 fr. 50. — Un de nos amis du Mans nous informe que le livre est en vente chez l'auteur (M. le chanoine Ledru, 43, rue de l'Abbaye-Saint-Vincent, Le Mans), au prix de 5 fr. (60 centimes pour les frais de poste en France ; 1 fr. 20 pour l'étranger).

scrupules dans les affaires d'argent et dans les affaires d'honneur. Les preuves en sont si abondantes et si irréfragables que leur publication constituera, pour beaucoup de catholiques de sang rassis, une douloureuse révélation. Un évêque de Chartres appelait dom Guéranger « un cénobite atrabilaire », il y a eu quelque chose de plus. Mgr Louis Duchesne semble avoir prononcé le jugement définitif : « C'est un bien vilain homme ».

A propos de dom Guéranger, signalons encore une intéressante publication. Le P. Lecanuet vient d'imprimer dans les *Annales de Philosophie chrétienne* de ce mois de novembre les deux lettres par lesquelles ce moine et Montalembert rompirent leurs relations. Ces documents ne relèvent pas la gloire de l'abbé de Solesmes.

Anciens prêtres. — Extrait d'un article intitué : « De la situation religieuse de l'Eglise catholique romaine, à l'heure actuelle », par M. Paul Sabatier, dans l'*Hibbert Journal :*

« Il y a une Libre-Pensée inspirée surtout par *des* prêtres qui ont rompu avec Rome, qui sont préoccupés d'organiser une anti-Eglise, où la vérité consisterait à opposer aux dogmes catholiques des dogmes exactement contraires. On retrouve là une organisation, une hiérarchie, voire même une liturgie, calquées sur celles de l'Eglise. C'est aussi le même besoin d'imposer des vues uniformes, la même méfiance pour l'initiative individuelle, les mêmes procédés d'intimidation, d'espionnage et de délation ».

Voilà les Anglais bien renseignés !

Est-ce que M. le pasteur Sabatier pourrait citer *des* anciens prêtres « préoccupés » de ce qu'il affirme ? En connaît-il dix ? En connaît-il deux ? N'y en aurait-il pas qu'un seul, M. Victor Charbonnel ?

Il se peut que l'évolution de M. Charbonnel ait été particulièrement désagréable aux protestants qui semblent avoir fondé sur lui beaucoup d'espérances. Ce n'est pas une raison pour généraliser son cas.

La manière dont M. Sabatier traite les faits contemporains commence à inspirer, nous dit-on ça et là, de vives inquiétudes sur la valeur de ses études franciscaines.

Montalembert libéral. — Comme nous l'annoncions dans le numéro de juillet-août dernier de cette Revue, les catho-

liques libéraux avaient vivement désiré fêter le centenaire de la naissance de Montalembert. Pie X, comme on sait, vient de leur interdire cette manifestation. A cette nouvelle, P.-H. Loyson a voulu, au nom des libéraux non-catholiques, rappeler le souvenir de ce noble esprit. Il lui consacre un intéressant article, dans la *Grande Revue* du 25 novembre, sous le titre : « Montalembert libéral et l'interdiction de son centenaire ». On lira avec intérêt, au cours de cet article, quelques lettres inédites, adressées par Montalembert au Père Hyacinthe, ainsi que d'abondantes citations d'un écrit sur l'Espagne paru dans la *Bibliothèque Universelle* de janvier 1876, et qui semblent un saisissant commentaire à certains événements politico-religieux de nos jours.

Quand l'abbé Jules Morel, si vanté par la *Civiltà Cattolica*, dénonça le père Hyacinthe en 1864 à Rome, Montalembert écrivait à ce dernier :

« ....Vous voilà officiellement dénoncé et, en attendant mieux, diffamé aux yeux de trente mille curés de France qui, avec une béate crédulité, adoptent sur parole tous les jugements de la secte odieuse qui domine et exploite le catholicisme de nos jours. Jusques à quand durera l'empire de ce *terrorisme* exercé par des journalistes sans mission et sans pudeur, terrorisme dont il n'y a pas d'exemple antérieur dans toute l'histoire ecclésiastique ? Le moment où ce joug impur sera brisé tarde bien à paraître. Mais je cesserais d'être catholique, si je pouvais croire que l'Eglise dût se personnifier dans de tels hommes ou sanctionner de tels principes et de tels procédés. Malheureusement avant de disparaître ils feront beaucoup de mal et un mal dont la guérison devient de plus en plus difficile.... »

En traitant, en outre, du régime ecclésiastique de l'Espagne, Montalembert écrit :

« Nulle part l'absolutisme n'a été plus complet, plus universel ; nulle part les résistances générales, provinciales, locales, personnelles n'ont été plus étouffées, et nulle part aussi, la déchéance n'a été plus universelle, plus rapide, plus irrémédiable. La lutte y avait tout vivifié, tout régénéré, tout fécondé ; le monopole y a tout perdu. Tant qu'il y a eu lutte entre le catholicisme et l'islamisme, tant que la royauté y a été contenue par les cortès, par la féodalité, par les communes, tout y a fleuri. Le jour où, dans l'ordre politique, la royauté, avec l'aide de l'inquisition, a tout

absorbé, tout écrasé ; le jour ou l'Eglise victorieuse a voulu abuser de la victoire, exclure et proscrire d'abord les juifs, puis les Maures, puis les protestants, puis toute discussion, tout examen, toute recherche, toute initiative, toute liberté, ce jour-là tout a été perdu. Les vainqueurs descendent au rôle également et alternativement abject de persécuteurs et d'esclaves. Puis viennent le vide, le néant, l'oubli, le discrédit universel....

Obéir et jouir, à condition de ne se mêler de rien, mais avec la faculté de prier le bon Dieu tant qu'on voulait, c'était là le sort que réservait aux peuples l'ancien régime envisagé sous son point de vue le plus favorable....

Aux yeux de la justice souveraine, aucune nation ne mérite d'être condamnée à un tel régime. Mais, juste ou non, aucune ne s'y résigne. Les unes en meurent, les autres se réveillent tôt ou tard, puis réagissent contre leur passé, comme le Portugal, l'Espagne et l'Italie de nos jours, avec une violence d'autant plus désastreuse que la compression a été plus lourde et plus violente. Il n'y a pas, dans l'histoire du monde, un exemple du contraire. Je défie qu'on me cite, dans le siècle actuel ou dans les siècles passés, un pays quelconque, un seul, où l'absolutisme religieux et politique ait réussi et où il soit en train de se maintenir ou de se rétablir. Un seul fait demeure aussi évident que le soleil : c'est qu'il n'est plus donné à personne d'effacer ou d'exiler la liberté de conscience du monde moderne. »

POIGNÉE DE NOUVELLES

Les *Droits de l'Homme* viennent de paraître[1], sous la direction de M. Paul-H. Loyson. La devise : « Tous les droits pour tous les devoirs » nous renseigne éloquemment sur l'orientation progressiste et la préoccupation morale du nouveau journal, qui compte parmi ses collaborateurs les républicains plus intègres, les plus capables, les plus soucieux de justice et de liberté. Les quelques lignes

[1] Direction et Rédaction : 110, rue du Bac, Paris. Abonnements d'un an : France, 5 fr. ; Etranger, 8 fr. — S'adresser pour la France à M. E. Pelletan, éditeur, 125, Bd Saint-Germain, Paris ; pour l'Etranger, MM. Schleicher frères, éditeurs, 8, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

ci-dessous, que nous reproduisons d'après son programme, caractérisent excellemment son but et ses méthodes : «...La Révolution de justice légale doit se prolonger en révolution de justice sociale. Nous collaborerons fraternellement avec les instaurateurs de la cité future, jusqu'à la limite où la conquête du bien-être matériel se ferait aux dépens de la liberté morale de l'individu ; mais nous combattrons résolument l'intronisation de la violence, anarchie de droite comme anarchie de gauche, persuadés que la Démocratie ne se réalisera que par l'éducation, par la raison, par la conscience »...

Nous ne doutons point que le succès le plus brillant ne sourie à notre nouveau confrère, auquel nous exprimons notre profonde sympathie et adressons nos vœux les plus sincères et les plus fraternels.

— Les rapports entre l'abbé Lemire, député, et les autorités ecclésiastiques deviennent de plus en plus difficiles. Qu'on en juge par cette lettre, assez raide, que Mgr Delamaire envoie à la *Dépêche* de Lille :

« Cambrai, 31 octobre.

Monsieur le directeur,

Un journal hebdomadaire de Lille, dans son numéro du 19 courant, publie quelques lignes assez énigmatiques d'où l'on pourrait peut-être conclure que l'audience récemment accordée par moi à M. l'abbé Lemire aurait été le point de départ d'une détente dans ses rapports avec l'archevêché de Cambrai.

Pour couper court à toute interprétation de ce genre, je tiens à dire que, dans cette circonstance, il n'a été adressé à M Lemire que des reproches pour le passé et de sérieux avertissements pour l'avenir.

Déjà, lors des retraites ecclésiastiques, j'avais cru devoir blâmer son attitude générale des derniers temps, et je ne sache pas qu'il ait rien fait depuis pour mériter que je retire ce blâme ; au contraire.

En réalité, après les incidents déplorables de son élection et du scandaleux banquet du 2 octobre, je considère de plus en plus sa présence au Parlement comme un malheur et la campagne persistante menée en sa faveur dans les Flandres comme un manquement absolu de discipline à l'égard de l'autorité religieuse. La po-

litique proprement dite n'a d'ailleurs rien à voir dans les sentiments que j'ai manifestés à l'occasion de ces incidents, et, seul, le souci du bien religieux de nos populations chrétiennes compromis par ceux-ci me les a inspirés.

Puisse cette nouvelle déclaration éclairer les catholiques qui s'obstinent à servir la cause de M. Lemire et en marquant son isolement parmi nos ennemis, l'éclairer lui-même enfin sur ses graves illusions !

Puisse-t-elle aussi mettre un terme à tous les racontars malfaisants et ridicules qui ne cessent d'être colportés dans nos villages flamands, d'ordinaire si calmes, mais malheureusement si agités depuis quelques mois.

Je vous saurais gré, monsieur le directeur, de publier cette lettre et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

† François,
archevêque coadjuteur de Cambrai. »

L'abbé Lemire sera-t-il, un jour, forcé de passer, lui aussi, le Rubicon ? L'osera-t-il ?

— Le Vatican est en train de supprimer la catégorie des prêtres journalistes. Le prêtre qui fréquente la rédaction d'un journal, même catholique, et surtout celle des feuilles politiques, peut difficilement rester réfractaire à la contagion des idées modernistes. En outre, par le contact que gardent forcément les prêtres avec les séminaristes, le journal peut aisément pénétrer dans les séminaires et y accomplir son œuvre de corruption. On connaît la méfiance de Pie X à l'égard de la presse en général. Nos lecteurs n'ont pas encore oublié, sans doute, les paroles qu'il prononça, voilà deux ans, à l'occasion d'un pélerinage : « Moins de journaux, même bons et approuvés, vous lirez, et mieux vous vous en trouverez ! » Les prêtres vont donc être sommés d'abandonner les directions et rédactions des journaux, et l'on commence naturellement par ceux dont l'orthodoxie est la plus suspecte. L'une des premières victimes de cette attitude du Vatican a été l'abbé Trochu, qui fut obligé de quitter la direction administrative de l'*Ouest-Eclair* de Rennes, « journal républicain, démocratique et libéral, rédigé par des catholiques ». Le même sort a été réservé à l'abbé Pagani, qui a dû abandonner la direction du *Campanone* de Ber-

game. L'abbé Pagani, cependant, « las d'une vie de fictions et d'impostures », a fini par abandonner la soutane et l'Eglise.

— Les prêtres italiens, désireux de profiter des circonstances favorables que leur offrait la loi sur l'école primaire, et qui leur permettait de se former une position économiquement indépendante de l'Eglise, avaient commencé à fréquenter les écoles normales afin d'obtenir leurs diplômes. Aux écoles normales de Palerme, par exemple, on ne comptait pas moins de cinquante prêtres régulièrement inscrits. Mais les Curies ont subodoré le danger qui les menaçait. Les évêques de Sicile viennent d'interdire, en effet, aux prêtres de leurs diocèses toute nouvelle inscription aux écoles normales. Cette mesure a provoqué une sérieuse effervescence dans le jeune clergé, qui paraît décidé à protester publiquement contre ce nouvel abus de pouvoir. Nous y reviendrons.

— Un exemple à l'appui de certaines manifestations orthodoxes : M. Avolio avait lu, au Congrès de Florence pour la question sexuelle, un télégramme d'adhésion à la lutte anticélibataire, envoyé par cinq prêtres de Sora (Caserte). La Curie de cette ville protesta publiquement par un document qui portait la signature de *tous* les prêtres de Sora, et qui fut inséré par « Il Giornale d'Italia » (17 nov.). Or, ce même journal publie un document portant l'inscription imprimée : « Paroisse de la R. Eglise-Cathédrale de Sora (Caserte) », et qui dit : « Le soussigné, chanoine-curé de l'Eglise-Cathédrale de Sora, a l'honneur de faire remarquer à M. le Directeur du *Giornale d'Italia* qu'il a fait, en compagnie de quatre autres prêtres de ses amis, parvenir au Président du Congrès pour la question sexuelle, à Florence, un télégramme approbatif à l'adresse du prof. Gennaro Avolio, lequel, pour le bien de l'Eglise et la moralité de la vie sacerdotale, s'est fait le promoteur de l'abolition du célibat ecclésiastique obligatoire.

La Curie de Sora, recherchant d'emblée les coupables, fit circuler une lettre de protestation que tous les prêtres du pays durent signer, et qui fut destinée au *Giornale d'Italia*.

Il est clair que parmi les signatures se trouvent aussi celles des prêtres qui expédièrent le télégramme ; mais comment agir autrement quand il s'agit d'affronter les sévérités dont on nous menace ! ».

Suivent le timbre de la paroisse et la signature que le journal supprime.

— *Nouvelles bibliographiques :* « La storia del celibato ecclesiastico », de Charles Lea, éditée par M. Battaini (Mendrisio-Lugano), a paru le 1er décembre.

Vient de paraître la nouvelle et définitive édition de la brochure de S. Hagen : « Zwangszölibat oder Priesterehe ». Cette brochure sera traduite en plusieurs langues modernes. On peut se la procurer auprès de « Memmingers Verlagsanstalt », à Würzburg (Bavière), au prix de 60 pf.

— Nous avons reçu : *La vanité de l'Expérience religieuse,* par M. A. Leclère, privat-docent à l'Université de Berne (extrait des « Archives de Psychologie », t. IX, nº 36, mai 1910). Nous consacrerons, dans le courant de l'année prochaine, une étude spéciale à cette publication.

LETTRE A L'ÉDITEUR

Riga (Russie), 15/2 octobre 1910.

Très honoré Confrère,

Vous me demandez ce que je pense de l'activité de votre *Revue ?* Je ne doute nullement qu'elle ne soit appelée à produire les plus heureux résultats, si vous vous maintenez à une telle pureté et telle hauteur de vues que vous forciez l'admiration même de vos adversaires ?

Il y a eu des défections parmi les modernistes, il y en aura encore comme il y a toujours eu de l'ivraie parmi le bon grain ; mais quelle splendide moisson ne vous promet pas cette semence que vous jetez en une terre déjà riche en principes de fructification ?

Mais, de grâce, ne confondons pas la question politique avec ce qui est du ressort purement philosophique ou religieux.

Je relève dans l'article signé : « *Grifagni* » ce parallèle, d'un bel effet quant à la rhétorique, mais qui manque absolument d'exactitude quant aux faits.

« L'Eglise vit sous la terreur comme l'empire moscovite sous « *Nicolas II*... et comme le Tzar qui répond par la mitraille au « peuple qui réclame sa liberté... Pie X... empêché, hélas ! de « rallumer le bûcher sur les places, prend sa revanche en assassi- « nant les âmes... »

Passe pour Pie X dont l'*arriérisme* et la *maladresse* sont de-

venus légendaires en Europe; mais revenons au Tzar et à l'événement auquel votre distingué collaborateur veut bien faire allusion.

Pour nous qui avons suivi, heure par heure, les incidents de cette sanglante échauffourée, appelée Révolution, nous savons que ce même Tzar, accusé d'avoir fait *mitrailler* ses sujets, donnait cet ordre aux kosaks envoyés pour défendre les domaines seigneuriaux : « *Epargnez mon peuple.* » Le monarque n'a sévi que le jour où il lui a fallu garantir la sécurité des $^2/_3$ de ses sujets qui eux désiraient le maintien de l'autocratie. Nous savons aujourd'hui ce qu'il faut penser d'une émeute nécessaire à ceux qui aiment à *pêcher en eau trouble* et, tout en rendant hommage aux rares âmes d'élites qui combattaient dans l'ardeur de leur foi, combien n'accablons-nous pas de notre mépris ceux qui ont exploité la naïve ignorance du peuple russe !

Pour en revenir au pape, que votre collaborateur assimile au Tzar, que ne vient-il en Russie prendre des leçons de tolérance religieuse chez le peuple le plus tolérant du monde ! Ici, on lui dirait : « *D'abord, mariez vos prêtres, pour qu'ils s'approchent du sanctuaire la conscience nette.* » Ensuite : « *Faites de vos fidèles une armée de bons citoyens et non une bande de fanatiques et de bigots et laissez vivre en paix tous les honnêtes gens !* »

Avez-vous réfléchi, mon cher confrère, que, de tous les peuples chrétiens, les Orthodoxes sont les seuls à n'avoir eu ni martyrs, ni missionnaires députés aux autres nations?... Les Catholiques ont brûlé leurs sectaires; les Orthodoxes ont *arraché aux flammes les raskolnikis fanatisés* qui se brûlaient en des auto-da-fé volontaires, plutôt que de servir celui qu'ils nommaient l'*Antechrist.* De nombreuses sectes s'étaient formées au sein de l'Orthodoxie et cependant elles ne furent jamais inquiétées tant qu'elles gardèrent une physionomie purement religieuse. Pierre-le-Grand, traversant les déserts de la Vyga, rencontra d'industrieux *raskolnikis ;* il ordonna de les laisser vivre en paix disant : « Dieu a ordonné la puissance aux Tzars sur les nations, *mais Dieu seul commande à la conscience des hommes !* »

Cependant, l'Orthodoxie étant une religion essentiellement nationale, les Tzars ne pouvaient réaliser l'unité politique de leur empire sans en opérer l'unité religieuse, voilà pourquoi ils ont sévi contre les novateurs étrangers : d'ailleurs, ayant respecté les

croyances des autres peuples, ils entendaient bien qu'on ne vînt pas faire la loi chez eux et, en ceci, ils étaient dans leur droit...

Que le pape prenne exemple sur le Tzar qui, lui, n'a pas lancé ses foudres contre les Russes qui ont assisté au Congrès de Berlin, non plus que contre les journalistes qui ont loué le beau zèle des vaillants congressistes. Bien plus, votre *Revue Moderniste* est entrée... *sans encombre* au pays des Tzars mon cher confrère, et l'âme slave, la plus *évangélique* parce qu'elle est la plus *humaine*, vient d'applaudir à ce remous qui entraîne les nôtres vers la *source*. Les Orthodoxes pourraient vous dire que l'infinie compassion qu'ils éprouvent pour la souffrance d'autrui, ils ne l'ont pas puisée dans le *dogme*, mais bien dans une *philosophie innée* chez le Slave et qui semble avoir de mystiques liens séculaires avec la tradition évangélique qui repose sur la charité. Voilà le secret de leur tolérance et pourquoi aussi ils ne confondent jamais la *religion* avec son *ministre* : celui-ci peut être indigne ; celle-là reste toujours le principe de Vie éternelle que rien ne saurait anéantir.

Francisque d'Armade.

BIBLIOGRAPHIE

Maurice Pernot, **La Politique de Pie X** (1906-1910). Préface de M. E. Boutroux. Un vol. in-16, de la Bibliothèque d'Histoire contemporaine. Paris, F. Alcan, 1910. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume, qui contient le récit des principaux événements qui caractérisent les dernières années du pontificat de Pie X, se lit avec le plus grand intérêt. L'information en est toujours exacte, l'exposition claire et ordonnée, l'esprit très impartial, sinon parfois des plus favorables au Vatican. D'un côté, la lutte entreprise contre les tendances libérales et réformatrices de certaines fractions de catholiques, et particulièrement contre les modernistes, et de l'autre contre les Etats qui s'efforcent de se soustraire à la tutelle de l'Eglise et à limiter son influence spirituelle, forment les deux idées maîtresses de toute la politique de Pie X. L'ouvrage de M. Pernot fait connaître la genèse et les principales manifestations de cette double lutte et nous montrent quelles en furent les conséquences confessionnelles et sociales, particulièrement en France, en Italie et en Allemagne. Nous croyons rendre le meilleur service à nos lecteurs en donnant la table des matières de ce volume :

L'encyclique *Gravissimo*. — L'encyclique *Pascendi*. — Autour de l'encyclique « Pascendi » : l'affaire Tyrrell ; la réponse des Modernistes ; l'impérialisme catholique. — Le « Motu Proprio » *Præstantia Scripturæ Sacræ*. — Les catholiques d'Allemagne et l'encyclique *Pascendi*. — Les affaires Ehrhard, Schnitzer et Warmund. — L'affaire des Mutualités ecclésiastiques. — Le programme des Catholiques de Münster.

— La réforme des Congrégations romaines. — Le Pape et les pèlerins français. — Les Catholiques italiens et les élections de 1909. — L'encyclique *Communium rerum*. — L'Institut biblique pontifical. — La crise du Centre allemand et le Vatican. — *La Correspondance de Rome* et la France.

Malachia Ormanian, ancien patriarche arménien de Constantinople. **L'Eglise arménienne,** son histoire, sa doctrine, son régime, sa discipline, sa liturgie, sa littérature, son présent. Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, 1910.

Ce livre, écrit par un des plus éminents représentants de l'Eglise arménienne, renferme une foule de renseignements sur la nature et les manifestations de ce christianisme oriental, que les occidentaux liront avec la plus grande utilité. Parmi les révélations les plus frappantes, il faut compter l'union intime qui existe en Arménie entre l'Eglise et la nation, dont elle assure l'existence et le développement et en même temps le libéralisme dans les idées qui est le produit d'une constitution essentiellement démocratique de l'Eglise arménienne.

Bien que la nation soit gouvernée par un dignitaire ecclésiastique, tous les actes de celui-ci sont soumis au plus minutieux contrôle et l'administration de l'Eglise est toute entière aux mains des laïques. Le clergé lui-même, qui ne vit que d'aumônes et de donations volontaires, se trouve entièrement à la discrétion des fidèles. Une vingtaine d'années avant la France, l'Arménie possédait déjà l'instruction obligatoire et gratuite des enfants des deux sexes. L'histoire de ce pays n'a été, jusqu'ici, qu'une longue martyrologie, interrompue par quelques périodes de paix relative ; nous espérons que sous le régime de la jeune Turquie une ère nouvelle s'ouvrira pour ce pays si profondément digne d'intérêt. L'ouvrage de M. Ormanian, en le faisant mieux connaître à l'Europe, aura apporté une nouvelle contribution à l'œuvre de son émancipation intégrale.

G. Saitta. **La Scolastica nel secolo XVI° et la politica dei Gesuiti.** (Bibl. di Scienze Moderne, n° 195), Torino, Fratelli Bocca, éditeurs, 1911. Prix : 4 fr.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs cet ouvrage, témoignant d'une étude consciencieuse et pleine d'aperçus originaux. Il rendra les plus grands services à ceux qui doivent se documenter sur la genèse des principes qui régissent aujourd'hui les domaines de la politique et de la philosophie. L'auteur nous montre comment la laïcisation actuelle des esprits résulta du choc des principes de la vieille scolastique avec ceux de la Réforme ; après avoir étudié les grands courants de la pensée au XVIe siècle, dans leurs origines comme dans leurs orientations nouvelles, il soumet à une analyse des plus intéressantes l'œuvre de trois théologiens représentatifs de l'époque : Suarez, Bellarmino et Mariana, en déterminant l'influence exercé par chacun d'eux sur la formation de la mentalité moderne.